

LES OUTILS POUVANT VOUS AIDER...

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école



NOM DE L'ÉCOLE : Les Prés-Verts/pavillon Saint-Bernard	NOMBRE D'ÉLÈVES :		NOM DE LA DIRECTION :
	955		Julie Delagrave
ÉCOLE : <input checked="" type="checkbox"/> PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE	FILLES :	GARÇONS :	PERSONNE CHARGÉE DE COORDONNER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :
	471	484	Émilie Allen

OBJECTIF : Ce plan a principalement pour objet de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel de l'école. Il s'inscrit dans la poursuite des objectifs de la Convention de gestion et de réussite éducative, plus précisément à l'atteinte du but de la Convention de partenariat : l'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements. De plus, il répond aux nouvelles obligations de la loi sur l'instruction publique à l'égard de l'intimidation et de la violence à l'école.

NOTRE SITUATION :

<p>NOS FORCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le regroupement des élèves de 5 à 6 ans au pavillon Saint-Bernard. • Mise en place d'un nouveau code de vie. • La politique pour contrer la violence et un protocole de crise. • L'organisation de nos récréations. • L'organisation des mesures sanitaires. • Interventions proactives envers nos jeunes. • Les récréations organisées. • Les ateliers de prévention de l'intimidation, d'estime de soi et de modelage des bons comportements. 	<p>NOS PRIORITÉS D'ACTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les connaissances des effets négatifs de la cyberintimidation. • Outiller les parents et les élèves afin de contrer les effets négatifs de la cyberintimidation et de l'intimidation. • Développer le respect des différences. • Développer le sentiment de confiance entre parents, enseignants et tout autre membre du personnel. • Travailler en collaboration équipe-école versus les parents. • Encourager et développer davantage les habiletés sociales. • Sensibiliser les élèves à l'effet néfaste de la violence verbale. • Développer l'autonomie des élèves. • Impliquer davantage les élèves dans les activités ou prise de décisions de l'école en lien avec la prévention de la violence.
---	--

Tableau de bord 2019-2022

Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire (plan de lutte)

École : Les Prés-Verts/pavillon Saint-Bernard

Axe d'interventions : Assurer un milieu de vie bienveillant et sécuritaire.

Objectifs : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité à l'école.

NOS MOYENS DE PRÉVENTION :

- Activités sur la résolution de conflits
- Assurer la mise en place d'ateliers de prévention par le comité d'encadrement sur l'intimidation, la violence et l'estime de soi
- Démarche entreprise afin d'assurer une surveillance stratégique de la cour d'école et des déplacements à l'intérieur de l'école et des zones à risque
- Programmes d'habiletés sociales abordant plusieurs thèmes.
- Visite de la policière éducatrice (ex. : atelier sur la cyberintimidation, *Dire non à la drogue*, Vigile vigilant)
- Billets beaux gestes ou bravo (encourager l'élève aux beaux gestes et à rendre service)
- Récréations organisées
- Activité de prévention sur l'intimidation et sur les formes de violence (solutions)
- Ateliers sur l'estime de soi
- Animations de sensibilisation à la différence, l'intimidation (école Les Prés-Verts/ pavillon Saint-Bernard)
- Sensibilisation en classe sur la cyberintimidation
- Brigadiers
- Conseils de coopération
- Surveillants plus visibles dans la cour par le port de vestes distinctives (jaunes pour les enseignants et orange pour les éducateurs du service de garde)
- Activités afin de souligner la persévérance pour développer l'estime de soi, à la fin de chaque étape
- Maintien de l'ajout de personnel pour la surveillance lors des récréations
- Moozoom

Outils de prévention

- S'approprier la politique sur l'intimidation
- Utiliser le protocole d'intervention en situation de crise (version abrégée)

VOICI LES MOYENS QUE NOUS PRENONS POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE AVEC LES PARENTS :

- Transmission du plan de lutte à tous les parents de l'école comprenant le protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence, ainsi que les règles de conduite de l'école.
Sensibiliser et informer les parents à propos des effets de la cyberintimidation chez nos jeunes (*La Parenthèse*, site Web de l'école, www.mojjagis.com, etc.).

De plus, nous avons un protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence (voir en annexe).

Dans le protocole, nous y retrouvons :

- Quoi faire pour signaler ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.
- Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté.
- De quelle manière nous assurons la confidentialité des signalements ou plaintes.
- Le soutien que nous pouvons offrir à la victime, l'auteur ou témoin d'un acte.
- Les sanctions disciplinaires qui pourraient s'appliquer au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.
- Le suivi qui sera donné aux signalements et aux plaintes.
- Les rôles de chacun pour lutter contre l'intimidation et la violence.
- Les engagements et les démarches de la direction auprès des élèves victimes ou auteurs et leurs parents

Dans notre école, nous avons également des règles de conduites. Ces dernières se retrouvent dans notre code de vie (en annexe) et prévoit les éléments suivants :

- Les attitudes et le comportement devant être adoptés en toute circonstance par l'élève.
- Les gestes et les échanges proscrits en tout temps, quel que soit le moyen utilisé (y compris ceux ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire).
- Les sanctions disciplinaires applicables selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte répréhensible.